



Nantes, le 8 septembre 2014

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Inspection pédagogique
régionale
Arts plastiques
Histoire des arts

Jean-Pierre MARQUET
IA-IPR arts plastiques

Secrétariat
Tél : 02 72 56 65 08

fax : 02 72 56 65 14

[jean-
pierre.marquet@ac-
nantes.fr](mailto:jean-pierre.marquet@ac-nantes.fr)

*InSitu, les arts plas-
tiques en ligne dans
l'Espace pédagogique
[http://www.pedagogie.a
c-nantes.fr/](http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/)*

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire, je souhaite la bienvenue à tous les professeurs qui découvrent l'académie avec une attention toute particulière pour les collègues stagiaires qui entrent de plain pied dans le métier.

Mon courrier de juillet faisait état de mon départ pour l'académie de Poitiers. Cette situation a changé au cours de l'été et je suis désormais nommé IA-IPR d'arts plastiques de l'académie de Nantes.

En complément de [la lettre](#) de Christian Vieaux, Inspecteur général de l'Education nationale et de celle des IA-IPR de Nantes, je tiens à vous présenter le projet disciplinaire académique.

Notre enseignement s'appuie sur **une pratique exploratoire et réflexive**. Le professeur d'arts plastiques, fort de la didactique disciplinaire et de son expérience pédagogique diversifiée, propose un enseignement ouvert. C'est ainsi que depuis quelques années, vous vous êtes investis en arts plastiques comme dans l'élaboration de projets pluridisciplinaires et la construction de compétences transversales.

La qualité du travail réalisé par chacun d'entre vous se vérifie, au collège comme au lycée, à différents niveaux. Ainsi, 5 143 lycéens ont suivi en 2013-2014 l'enseignement en arts plastiques en facultatif et/ou en spécialité. Ce chiffre, l'un des plus importants au niveau national, témoigne de la vitalité des arts plastiques comme vecteur de réussite pour les élèves en Pays de Loire.

Les textes issus des travaux du [Conseil Supérieur des Programmes](#) traduisent les évolutions de la refondation de l'école. A ce sujet, vous serez prochainement sollicités au sein de votre établissement pour apporter votre contribution à la consultation nationale portant sur le [socle commun](#) des connaissances, des compétences et de culture.

S'appuyant entre autre sur la synergie des partenaires éducatifs, la mise en œuvre du [parcours d'éducation artistique et culturelle](#) nous invite à valoriser l'expertise de l'enseignant d'arts plastiques. Ce parcours qui articule les connaissances, les pratiques artistiques et les temps de rencontre avec les artistes et les œuvres, est sans aucun doute une belle opportunité pour interroger et confirmer la place des enseignements artistiques à l'école.

Les recherches dans le domaine du numérique restent un axe prioritaire pour la discipline tant du point de vue des usages pédagogiques que des pratiques artistiques. Une grande partie des salles d'arts plastiques de l'académie dispose d'équipements ad hoc et d'un Environnement Numérique de Travail performant. Afin de multiplier les approches sensibles et de valoriser les productions d'élèves, il est facile aujourd'hui d'ouvrir des espaces dédiés à vos enseignements (espace pluridisciplinaire HdA, galerie de travaux, classeur numérique, blog, etc.). Quelques [expériences](#) récentes sont visibles sur l'espace pédagogique dans la rubrique arts plastiques-InSitu.

Les formations académiques abordent cette année encore les enjeux disciplinaires, la question de l'artistique et la place du numérique. Pour le lycée, les rencontres entre enseignants du facultatif et/ou de spécialité sont reconduites. Pour le collège, les stages « du choix à l'initiative » et « l'évaluation en arts plastiques » sont complétés par « un parcours en arts plastiques ». Cette nouvelle offre de formation interrogera entre autre la dimension culturelle de notre enseignement. Vous trouverez les détails et les modalités d'inscription sur [InSitu](#).

Dispositifs ouverts à tous, les [espaces d'échanges et petites fabriques](#) poursuivront localement le travail de recherche et de mutualisation des pratiques. Je suis convaincu, en effet, que les échanges d'expériences garantissent l'appropriation d'une culture commune et la mise en œuvre d'une posture partagée.

Dans l'attente de vous rencontrer et d'apprécier votre travail, je vous souhaite une année emplie de satisfactions et d'émulations professionnelles.

Très cordialement,

Jean-Pierre Marquet
IA-IPR arts plastiques

